



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/312
15 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 10 AVRIL 1997, ADRESSÉE PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1100 (1997) du Conseil de sécurité en date du 27 mars 1997, qui proroge le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) jusqu'au 30 juin 1997.

Mon actuel Représentant spécial pour le Libéria, M. Anthony B. Nyakyi (République-Unie de Tanzanie), qui occupe cette charge depuis le 11 décembre 1994, cessera d'exercer ses fonctions le 15 avril prochain. M. Nyakyi s'est acquitté de sa tâche avec distinction et un sens élevé de ses responsabilités; il a beaucoup contribué à la cause de la paix au Libéria, souvent dans des circonstances difficiles.

Après avoir tenu les consultations habituelles, je me propose de désigner M. Tuliameni Kalomoh, qui est actuellement Secrétaire permanent du Ministère namibien des affaires étrangères, pour être mon Représentant spécial pour le Libéria en remplacement de M. Nyakyi.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce sujet à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
